

Engagement de la direction pour la mise en place d'une politique qualité

En tant qu'organisme de placement spécialisé, Cap emploi 75/92/93 exercent une mission de service d'intérêt économique général d'accompagnement au **retour à l'emploi et au maintien dans l'emploi** auprès des **personnes en situation de handicap** et des **employeurs publics et privés** et d'**expertise Emploi, Santé et handicap** auprès des **partenaires** de leur territoire

Dans la continuité de la démarche inter-associative de mutualisation et d'harmonisation des pratiques, et pour répondre aux enjeux externes liés aux politiques emploi et handicap, au positionnement de notre valeur ajoutée au sein du tissu partenarial et aux enjeux internes de maintien de notre expertise, les Conseils d'Administration des associations UNIRH75, UNIRH92 et UNIRH93 affirment aujourd'hui leur volonté de **fédérer une dynamique commune d'amélioration de l'offre de service de leurs Cap emploi** s'appuyant sur la mise en place d'un système de management de la qualité basée sur la norme ISO 9001.

Notre politique qualité, en prenant en compte la finalité associative et les grands enjeux externes et internes, engage les collaborateurs à mettre en œuvre les actions, à mesurer les progrès accomplis autour d'objectifs stratégiques communs :

- **L'amélioration de la satisfaction de nos bénéficiaires et employeurs** afin de prendre en compte leurs besoins,
- **L'affirmation de notre expertise Emploi et handicap** au service de toutes les parties intéressées et afin de rendre visible notre valeur ajoutée,
- **Le maintien de la logique d'action globale de Cap emploi** de l'ensemble des missions pour garantir la sécurisation des parcours professionnels des bénéficiaires et employeurs,
- L'implication des équipes dans une **démarche de progression continue**,
- La **bonne mobilisation de notre offre de services** dans un objectif d'efficacité,
- Une **traçabilité de nos activités compréhensible** de toutes nos parties intéressées,
- Le **renforcement du professionnalisme des collaborateurs** grâce à une information accessible, au maintien et au développement des compétences et connaissances.

Afin de concilier nos impératifs de fonctionnement avec le **respect de l'environnement**, il est nécessaire d'adopter **une approche durable et responsable**.

L'engagement de nos Conseils d'Administration à fournir les ressources nécessaires à l'atteinte de ces objectifs en s'appuyant sur des méthodes d'évaluation de notre performance, sur l'organisation et le pilotage d'un programme d'actions prioritaires annuelles contribue à la réussite de la démarche qualité.

Paris, le 2 février 2025
Alain FROUARD
Président UNIRH 75/92/93

